

2 cm

ARCHIVES D'ARPENTAGE DES TERRES DU CANADA
Date: _____, 201_

Enregistré ce ____ jour de _____, 201_ at _____ sous le numéro _____

Registraire

SPÉCIMEN SEULEMENT

PLAN ET NOTES D'ARPENTAGE PARTIELLES DES
LOTS 1050, 1051 ET 1052, QUAD 105E/12
Comprenant le lot 1007, Quad 105E/12, Plan 69125 CLSR, 58223 BE
et les lots 146 et 147, Groupe 903, Plan 55216 CLSR, 43218 BE
**KANE CROSSING
YUKON**

ÉCHELLE: 1:2000
50 0 50 100 150 200 mètres

CET ARPENTAGE À ÉTÉ EXÉCUTÉ DURANT LA PÉRIODE DU 15 JUIN
AU 20 JUIN 2007, PAR JOHN DOE, A.T.C.

Ce plan est compilé à partir de l'arpentages ci-dessus et des arpentages suivants:

Plan et notes d'arpentage 55216 CLSR, 43218 BE par R. Penteur, D.L.S. arpenté en 1970
Plan et notes d'arpentage 69125 CLSR, 58223 BE par N. Deep, A.T.C. arpenté en 1979

LÉGENDE

Les directions sont sur la projection UTM. Elles proviennent de la direction 90° 25' 07" entre les bornes "2L1045" et "1L1045,1L1046" telles qu'indiquées sur le plan 82145 CLSR et se rapportent au méridien central du fuseau 8 dans le système UTM (135° ouest) sur le datum NAD83 (SCRS).

- Les terres visées par ce plan
- Repère ATC 77 placé
- Borne ATC 77 trouvée
- Borne ATC 69
- Ancienne borne de fer
- Borne régulière ATC
- Rattachement

Les distances apparaissant sur ce plan sont horizontales, établies au niveau terrain et sont exprimées en mètres.

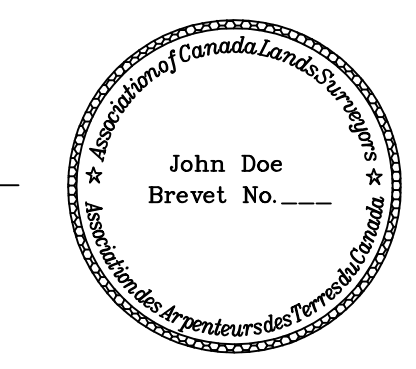
Tous les repères placés lors de cet arpentage sont marqués avec l'année de l'arpentage, le numéro des lots appropriés et s'il y a lieu, la lettre "R" pour chemin.

Les repères et les dimensions copiés des plan 55216 et 69125 CLSR sont identifiés par "cop".
Les directions copiées de ces plans ont subi une rotation de +0° 33' 03".
Les distances copiées du plan 55216 CLSR ont été converties en mètres.

L'INFORMATION COPIÉE, TELLE QUE MONTREE SUR CE PLAN A ÉTÉ
COMPILÉE À PARTIR DES NOTES D'ARPENTAGE DES ARCHIVES TEL QU'INDIQUÉ ET AUCUN
NOUVEAU TRAVAIL SUR LE TERRAIN N'A ÉTÉ EFFECTUÉ POUR VÉRIFIER LES REPÈRES, LES MESURES
OU DES EMPÎÈTEMENTS POTENTIELS À L'EXCLUSION DE CEUX MONTRES S'IL Y A LIEU.

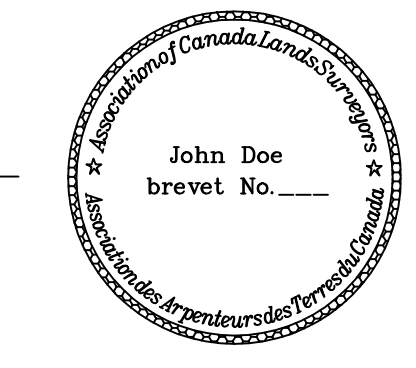
Certifié conforme:

John Doe, A.T.C. _____ Date _____



Je, John Doe, arpenteur des terres du Canada, déclare solennellement que ce plan représente fidèlement les terres arpentées et subdivisées par moi dans ce plan et que ledit plan est préparé en accord avec la Loi sur les Titres de biens-fonds.

John Doe, A.T.C. _____ Date _____



APPROUVÉ

Commissaire du Yukon _____ Date _____

Ministère des Ressources naturelles
Whitehorse, YT _____, 201_
Objet: Article 5, Règlement concernant les plans relatifs aux biens-fonds (Yukon).
"Nom", Chef des services cadastraux du Yukon pour l'arpenteur général des terres du Canada, Direction de l'arpenteur général

Ministère des Ressources naturelles
Objet: Article 29, Loi sur l'arpentage des terres du Canada
Ratifié en ce qui concerne les terres du Canada
"Nom", Chef des services cadastraux _____ Date _____
Direction de l'arpenteur général

PROPRIÉTAIRE: Lot 1007, Quad 105E/12
(C. de T. 80Y123)

Date _____
12345 Yukon Inc. _____
Date _____

Projet: 200717286
Dossier: SM8454-105E/12
Liste de vérification: XXX

CANADA / YUKON SURVEYS RECORDS

CANADA / YUKON SURVEYS RECORDS

2cm

2cm

2 cm

(OPTIONNEL)
John Doe, CLS
Adresse
TEL: 000-000-0000
FAX: 000-000-0000
DOSSIER NO: XXX-XX